VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Par EDOUARD C. CARRERE

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION

POSITIVEMENT AU PLUS HAUT ENCHÉRISSEUR

Placement de Rapport

COTTAGE DOUBLE

1934-36 Rue Perdido coin Rue Bolivar

Immeuble double en briques à deux étages

1601-03 Rue Baronne coin Rue Terpsichore

COTTAGE DOUBLE

1128-30 Rue Bourgogne entre les rues Ursulines et Hôpital

Le MERCREDI 11 FÉVRIER 1914 À MIDI

A LA BOURSE DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES 311 RUE BARONNE

SUCCESSION DE MME MARIE BERNICHAN.
No. 106.094 Cour Civile de District, Paroisse d'Orleans, Division "A."

Par Edouard C. Carrere, encanteur, Bureau 806 rue Perdido—Le 11 février 1914, à midi à la Bourse des propriétés foncières 311 rue Baronne dans le premier district de cette ville en vertu et conformément à un ordre issu, daté et signé du 6 janvier 1914 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Paroisse d'Orleans, Division "A," je procederai à la vente à l'encan de la propriété suivante décrite à savoir:

Premier. Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent; situé dans le premier district de cette ville désigné comme lot numéro un dans l'Ilet 474, borné par les rues Perdido, Bolivar, Bertrand et Poydras, sur un croquis dressé par C. Uncas Lewis deputé voyer de ville, daté 18 février 1905 et annexé à un acte passé devant F. D. Charbonnet notaire en cette ville de 14 Mars 1905; suivant lequel dit plan le dit lot formé le coin des rues Perdido et Bolivar et mesure vingt neuf pieds, trois pouces de face à la rue Perdido sur soixante dix pieds en profondeur et face à la rue Bolivar. La dite parcelle de terre est formée de la plus grande partie du lot A.

Les améliorations comprennent un double cottage en bois, couvert en ardoises, 4 chambres, etc., de chaque côté.

Second. Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borne par les rues Baronne, Dryades, Terpsichore et Euterpe, et mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Baronne sur une profondeur de quatre vingt quatre pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles formant le coin des rues Baronne et Terpsichore.

Les améliorations consistent en un immeuble double en briques à deux étages, 16 chambres bain galleries entièrement tapissé connexions d'eau, de gas, et d'égout loué à bail jusqu'au 30 septembre 1914.

Trois. Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le second district de cette ville dans l'Ilet No. 83 borné par les rues Bourgogne, Hopital Ursulines et Dauphine et mesure en mesure Française trente pieds de face à la rue Bourgogne et quatre vingt neuf pieds en profondeur borné d'un côté par la propriété de J. Ollie ou ayant droit et sur l'autre côté par la propriété de Marie Louise Quinons ou ayant droit.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises contenant dix chambres, connexions d'eau et d'égout.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de l'année 1914 et pour les actes de ventes qui seront passés devant Robert Legier, notaire. Dix pour cent de dépot requis au moment de l'adjudication à valoir sur le montant de la vente.

EDOUARD C. CARRERE, Encanteur.
LEGIER & GLEASON ET ANDRE LAFARGE, Avocats.
jan11,18,25—fev1,8,11

Par ERNEST A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SUCCESSION

COIN DE COMMERCE

843 RUE BROAD

Coin de la Rue Dumaine

Le JEUDI, 26 Février 1914 à Midi

À la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

Succession d'Adolphe Marcet et épouse. No. 97,325 et No. 103,088 consolide, Cour Civile de District, Division B.

Par ERNEST A. CARRERE, Encanteur, le JEUDI 26 février 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformement à un jugement lu et rendu en cour ouverte le 15 janvier et le dit jugement signé en cour ouverte le 21 janvier 1914 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, je procederai à vendre à l'encan, la propriété suivante décrite a savoir:

Une certaine parcelle de terre, avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, située dans le Second District de cette ville dans l'Ilet No. 356, borné par les rues Broad, White, Dumaine et Ste Anne; laquelle dite portion de terre mesure trente et un pieds, neuf pouces de face à la rue Broad, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, formant le coin des rues Broad et Dumaine, et est composé de l'entier du lot original No. 17 et partie du No. 18. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises, 11 chambres dans la bâtisse principale et 3 chambres dans le hangar.

CONDITIONS — Le tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en billets de l'acquéreur portant le même date que l'adjudication payable en un an et deux ans après date, avec sept pour cent d'intérêt depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement intérêt payable annuellement les dits billets devant être garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la dite propriété vendue et par les clauses de sécurités usuelles; les actes de vente devant être passés devant F. J. Dreyfous, notaire public, aux frais de l'acquéreur; les taxes de 1914 devant être assumées par le dit acquéreur en sus et en plus du prix de l'adjudication, dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication ne portant pas d'intérêt.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.
FELIX J. DREYFOUS, A. D. DANZIGER, MEYER S. DREIFUS, W. McL. FAYSSOUX, Avocats.
jan—25fév—1,8,15,22,26

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant les numéros municipaux 2825 et 2829 rue Annonciation, entre avenue Washington et la rue Sixième.

Eureka Homestead Society vs. T. Walter Denziger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,948 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'encan publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Annonciation, Sixième, Laurel et l'avenue Washington, désigné par la lettre A sur un croquis dressé par D. M. Brosnan le 1er juin 1888, une copie duquel est annexée à un acte de vente devant J. Sondernagel, ancien notaire en cette ville, le 7 juin 1888, et mesure quarante deux pieds de face à la rue Annonciation, cent soixante pieds sept pouces et une ligne et demi de profondeur sur le côté le plus proche de l'avenue Washington adjoignant le lot B et cent soixante pieds sept pouces et deux lignes sur la ligne du côté opposé le plus proche de la rue Sixième et quarante deux pieds sur la ligne du fond.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil Paroisse d'Orléans.
McCLOSKEY & BENEDICT,
Avocats pour la demanderesse.
jan—17,18,23,30fév—6,13,19

Par ARTHUR H. DICKS.

Succession de Jane Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 104,656 — Division C — Superbe lot, JEUDI, 5 février 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre qui m'a été adressé par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la dite sus-dite cour, date du 22 janvier 1914, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numerotée, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet No. 1054, borné par les rues St. Anthony, Miro (autrefois Liberal), Grant (autrefois Genius) et Annexe, désigné par le No. 6 sur un plan de Geo. De Armas, daté du 16 juillet 1896 joint à un acte de vente de Isaac H. Hall à S. Schlinger passé devant George A. Barnett, notaire, le 23 juillet 1896, et mesure vingt-neuf pieds, deux pouces et trois lignes (39' 2" 3"") de face sur la rue St. Anthony, sur cent six pieds, dix pouces et six lignes (106' 10" 6"") de profondeur entre lignes parallèles, plus ou moins. Etant une partie de la même propriété laquelle dite feue Jane Johnson acquit le 28 janvier 1904 par achat de Isaac Hall, suivant acte devant Louis A. Martinet, notaire, et duement enregistré au bureau des hypothèques, Registre 197, folio 195.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère pour tous les certificats et toutes les taxes qui peuvent être dues et exigibles sur la dite propriété pour l'année 1913, et aussi pour l'acte de vente devant Wm. J. Formento, notaire. Dix pour cent du prix d'achat devant être déposé au moment de l'adjudication chez

ARTHUR H. DICKS,
Bureau 137 rue Carondelet. Encanteur.
jan—25fév—1,5

VENTES A L'ENCAN

Par STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de George Debroy — No. 106,654 — Cour Civile de District — Division E.

Cottage Double 4723-25 Tchoupitoulas entre Valence et Bordeaux.

Par STROUDBACK & LATTER, Chas. B. Stroudback, Encanteur. Le JEUDI, 6 mars 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre signé le 30 janvier 1914 par l'honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certaine pièce ou parcelle de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Valence, Annunciation et Bordeaux, étant l'ilet No. 129, laquelle dite pièce ou parcelle de terre est désignée sur un croquis dressé par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville, le 24 août 1906, joint à une acte de rectification et confirmation de titre passé devant G. C. Kronenberger, notaire, le 30 août 1906, par la lettre B, et mesure suivant le dit plan quarante-cinq pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds, et est composé de l'antier du lot désigné par le No. 6 sur un plan No. 194 déposé en l'étude de T. C. Stark, ancien notaire, et la moitié adjoignant le dit lot No. 6 du lot désigné par le No. 5 sur le dit plan.

Conditions — Comptant. Acte de vente devant James Boyd Grinage, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de la vente.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
G. C. KRONENBERGER, Avocat.
fév 1 8 15 22—mars 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de George F. Russel. — No. 107,087 — Cour Civile de District — Division D.

Maison en briques à deux étages, 1135 rue Royale, entre Hôpital et Ursulines.

A l'encan JEUDI, 5 mars 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Chas. B. Stroudback, encanteur, il sera vendu à l'encan à la date sus-mentionnée, en vertu d'un ordre signé le 30 janvier 1914 par l'honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent, situé dans le Second District de cette ville dans l'Ilet No. 55, borné par les rues Royale, Bourbon, Hôpital et Ursulines; le dit lot de terre mesure 24 pieds, 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale, sur 103 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles, suivant le plan déposé en l'étude de A. Piéro, notaire. La propriété consiste en une maison simple à deux étages ayant 11 chambres, bains, égouts, électricité, etc.

Conditions — Comptant; acte de vente devant U. Marinoni, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
M. D. DEMITRY, Avocat.
fév 1 8 15 22—mars 1 5

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Hom Doe vs. Charles Fox.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 61,596 — En vertu d'un writ fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable première cour de cité pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procederai à vendre à l'encan en mon entrepôt Nos. 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon dans le Second District de cette ville, le JEUDI, 12 février 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Une machine à coudre Champion, une machine à chaussure Singer.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS. — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la première cour de cité pour la paroisse d'Orléans.
fév 1 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bernard C. Carbajal vs. Mme W. H. Becker, femme seule.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 61,251 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, je procederai à vendre aux enchères publiques en mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, 12 février 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Une table de milieu, un ameublement de salon (5) pieces, une armoire à glace, un lavabo, une table de milieu, une table de toilette, un garde-manger, un tapis moquette, un lavabo, un buffet, une armoire, 6 chaises, une table de toilette, un piano et tabouret.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Premiere Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans
FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL, Avocats pour le demandeur.
fév 1 5 12

AVIS DE SUCCESSIONS

W. W. Carre Co., Ltd., vs. International Car Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 92,895 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes interessées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte première provisoire présenté par A. F. Marks, receveur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
CAGE, BALDWIN & CARBITES, Avocats. fév 1 5 10

Succession de Mme A. F. Beret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,376 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Catherine Caroline Beret, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
LEGIER & GLEASON, Avocats.
fév 1 5 10

Succession d'Albert L. Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 78,760 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes interessées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par la Hibernia Bank & Trust Company, dative executeur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
FARRAR, JONAS, GOLDSBOROUGH & GOLDBERG, Avocats.
jan 28—fév 1 6

VENTES A L'ENCAN.

Par STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Louis Interguglielmi

LE CONTENU d'UN STUDIO PHOTOGRAPHIQUE

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,686 — Division B —

Consistant en vitrines, vitrines à exposition, accessoires de photographie, chevalets, supports, cameras, grand assortiement de cadres, bureau, un lot de meubles armoire à glace, canape chaises, berceuses, porte chapeaux, etc., à l'encan JEUDI 5 février, à 11 heures du matin, dans le local 933 rue Royale. — Par CHAS. STROUDBACK, Encanteur, il sera vendu à l'encan à la date sus mentionnée, en vertu d'un ordre signé le 23 janvier 1914, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, la propriété suivante décrite à savoir:

Un lot d'accessoires pour photographie, vitrines, cadres meubles, etc., suivant inventaire enregistré.

CONDITIONS — Comptant.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
H. KENNER, Avocat. jan—25fév—1,6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de LOUIS INTERGUGLIELMI

Magasin en briques et maison d'habitation

933 rue Royale entre Dumaine et Ste-Philippe

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,686 — Division B —

A l'encan le JEUDI 26 février 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Chas. B. Stroudback, encanteur, il sera vendu à l'encan à la date sus-mentionnée, en vertu d'un ordre signé le 23 janvier 1914 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, dans l'affaire ci-dessus numerotée et intitulée, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent, située dans le Second District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Royale, Dumaine, St. Philippe et Bourbon; lequel dit lot mesure 31 pieds 4 pouces plus ou moins de face à la rue Royale, sur 120 pieds plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles et connu sous le numéro municipal 938 rue Royale.

CONDITIONS — Comptant; acte de vente devant Gabriel Fernandez, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur, dix pour cent de dépot requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
H. KENNER, Avocat.
jan—25fév—1,8,15,22,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en liquidation

Dans la re liquidation de la National Wine Company, Inc.

No. 107,138 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

AU PLUS HAUT ENCHÉRISSEUR

Cheval, charrette à barriques, petite charrette couverte, meubles de bureau et accessoires, coffre-fort en fer "Coats," bureau machine à écrire "Smith-Premier," classeur vertical, classeur index, chantiers pour barriques, diable, liqueurs de toutes descriptions, cordiaux assortis, vin blanc, genièvre, cocktails, crème de menthe, vermouth, un baril de vin de Porto, deux barils ½ de vin aigre, etc., etc., suivant inventaire enregistré.

À L'ENCAN

Lundi 2 février à 11 heures du matin dans le local No. 812 Sud Rempart

Par CHARLES STROUDBACK, Encanteur, il sera vendu à rencan à la date ci-dessus mentionnée, en vertu d'un ordre signé le 20 janvier 1914 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite à savoir:

Les propriétés mobilières de la National Wine Co., Inc., suivant inventaire enregistré.

CONDITIONS — Comptant.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
CHAS. T. STARKEY, Avocat.
jan—22fév—1,2

Par ERNEST A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Succession

Contenu d'un stand de tir

le VENDREDI 6 FEVRIER 1914

a midi sur les lieux rue Iberville 1404 Entre les rues Liberty et Marais.

Succession d'Adolphe Marcet et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — Nos. 97,325 et 103,088 Consolidés — Division B — En vertu et conformément a un jugement lu et rendu en cour ouverte le 15 janvier 1914 et signé en cour ouverte le 21 janvier 1914 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No. 8 de l'Ilet, portant le numéro municipal 468, borné par les rues Delachaise, Dryades, Foucher et Remparts, le dit lot mesure comme suit: 28 pieds, 10 pouces et 3-5 lignes de face à la rue Delachaise, sur 102 pieds, 9 pouces et 4 9-20 de ligne de profondeur sur la ligne du côté du lot No. 7, 101 pieds, 8 pouces et 3-10 de ligne de profondeur, sur la ligne du côté No. 9, et 28 pieds, 10 pouces et 1-2 de ligne de large en arrière, le tout suivant croquis dressé par L. W. Brown, voyer, daté du 3 avril 1886, et joint pour référence à un acte passé devant M. T. Ducros, notaire, le 3 avril 1886. Les améliorations consistent à un cottage simple contenant galerie, quatre chambres, etc., connu par le numéro municipal 1028 rue Delachaise.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devant payer en sus et en plus du montant de son enchère, les taxes pour l'année 1914. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication. Acte de vente devant Jos. Sinel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
jan—16,18,23fév—1,7,8,15,17

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du sixième district portant le numéro municipal No. 2218 rue Robert entre les rues Howard et Freret.

Frank B. Twomey vs. Metropolitan Building Company, A. B. Davis, Receveur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106081 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été addressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'encan, à la bourse des propriétés foncières No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville le Jeudi 12 Février 1914 à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le sixième district de cette ville désigné par le numéro vingt deux, dans l'Ilet No. 579 borné par les rues Howard, Freret, Soniat et Robert. Lequel dit lot mesure vingt sept pieds sept pouces de face à la rue Robert sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt cinq pieds.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant faire un dépot de dix pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
jan 9 16 23 30—fev 6 13 12

VENTES A L'ENCAN

Par C. A. TESSIER & SON

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Rose Jonison vs. Mme Matthew Hogan et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,569 — Par C. A. TESSIER & SON, C. A. Tessier, encanteur, bureau 134 rue Carondelet. — MARDI, 17 février 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan en vertu d'un jugement rendu le 6 janvier 1914 et signé le 13 janvier 1914 dans l'affaire ci-dessus intitulée par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour précitée, Division D, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certaine pièce ou parcelle de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues St. Mary, Religieuse, Rousseau et St. Andrew, la dite parcelle de terre formant le coin des rues St. Mary et Religieuse et mesure suivant un plan par J. F. Braun, voyer, daté du 19 mars 1875, 33 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Ste Mary, 66 pieds 8 pouces 2 lignes de face vers la rue Religieuse, 65 pieds 8 pouces sur le côté vers la rue Rousseau et 57 pieds 7 pouces 3 lignes à l'arrière et est composé des lots originaux Nos. 1 et 2 sur un plan en l'office de S. Magner, ancien notaire; les améliorations sont désignés par les Nos. 444, 448 et 880 rue Ste Mary, et comprennent un cottage double et un cottage simple de chaque côté. Le cottage double a trois chambres, eau et égouts; le cottage simple à l'eau de la ville. Près du fleuve et des presses de coton.

CONDITIONS — 1-3 ou plus comptant le solde s'il y en a en un et deux ans ou un an la partie a crédit devant être représentée par lien du vendeur et hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement avec toutes les clauses et provisions usuelles contre l'aliénation, l'acquéreur devant déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et assumer le paiement en entier des taxes pour l'année 1914 et payer pour l'acte de vente devant E. M. Stafford, notaire, sous les loyers dus devant être remis à l'acquéreur depuis l'acte de vente.

H. W. ROBINSON,
Avocat pour le demandeur.
jan—17,18,25fév—1,8,15,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage.

James Williams Watts vs. James Andrew Watts.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,211 — Par C. A. TESSIER & SON, C. A. Tessier, encanteur, bureau 134 rue Carondelet. — MARDI, 10 février 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan en vertu d'un jugement rendu le 24 décembre 1913 et signé le 7 janvier 1914 par l'Hon. Fred D. King, juge de la sus-dite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre désignée par la lettre A du carré No. 96 du Second District de cette ville, étant bornée par les rues Iberville, Bienville, North Remparts et Bourgogne, le dit lot commence à une distance de 64 pieds, 3 pouces, 2 lignes du coin de la rue Nord Remparts et Iberville et mesure 45 pieds, 4 pouces, 4 lignes de face à la rue Iberville sur une profondeur sur la ligne de côté la plus proche de la rue Nord Remparts de 196 pieds, 9 pouces sur la ligne la plus proche de la rue Bourgogne sur une première profondeur de 10 pieds, 9 pouces, 6 lignes de la sur une ligne courant vers la rue Remparts, 1 pied, 4 lignes, de là une seconde profondeur de 80 pieds, 9 pouces, 4 lignes, d'où sur une ligne courant vers la rue Bourgogne de 3 pouces, 2 lignes et de la une troisième profondeur de 8 pieds, 11 pouces, 2 lignes d'où une ligne courant vers la rue Bourgogne de 5 pouces, d'où une quatrième profondeur de 9 pieds, 9 pouces, 4 lignes d'où une ligne vers la rue Bourgogne de 1 pied, 2 pouces d'où une cinquième profondeur de 15 pieds, 10 pouces, 4 lignes à la ligne arrière de la dite propriété laquelle mesure 45 pieds, 1 pouce de palissade à palissade le tout comme il est démontré sur un plan de E. L. Eustis, deputé voyer de ville, daté du 16 octobre 1913, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No. 1063 rue Iberville et comprenant une spacieuse résidence en briques contenant environ 17 chambres, vestibules, bain, etc. Sujette à un bail expirant le 30 septembre 1914. Un placement qui augmentera de valeur à seulement un ilet du centre du détail de la rue du Canal.

CONDITIONS—Comptant; 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente devant W. Morgan Gurley, notaire, au depense de l'acquéreur.

D. B. H. CHAFFE et A. D. PRESTON, Avocats. jan—19,11,18,25fév—4,8,10

Par STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Amanda Moore Polite vs. John Polite, son époux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,770 — Division D — Au plus haut et dernier enchérisseur, le

Cottage Simple,

No 1928 RUE DELACHAISE

Entre Dryades et Rempart

A l'encan, le

MARDI, 17 FÉVRIER 1914

-A-

midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne. — Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, il sera vendu à l'encan à la date ci-dessus mentionnée, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 6 janvier 1914, et le signé en cour ouverte le 13 janvier 1914, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No. 8 de l'Ilet, portant le numéro municipal 468, borné par les rues Delachaise, Dryades, Foucher et Remparts, le dit lot mesure comme suit: 28 pieds, 10 pouces et 3-5 lignes de face à la rue Delachaise, sur 102 pieds, 9 pouces et 4 9-20 de ligne de profondeur sur la ligne du côté du lot No. 7, 101 pieds, 8 pouces et 3-10 de ligne de profondeur, sur la ligne du côté No. 9, et 28 pieds, 10 pouces et 1-2 de ligne de large en arrière, le tout suivant croquis dressé par L. W. Brown, voyer, daté du 3 avril 1886, et joint pour référence à un acte passé devant M. T. Ducros, notaire, le 3 avril 1886. Les améliorations consistent à un cottage simple contenant galerie, quatre chambres, etc., connu par le numéro municipal 1028 rue Delachaise.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devant payer en sus et en plus du montant de son enchère, les taxes pour l'année 1914. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication. Acte de vente devant Jos. Sinel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
jan—16,18,25fév—1,7,8,15,17

AVIS DE SUCCESSIONS

Successions d'Edward Demonn, Lizzie Becker, épouse d'Edward Demonn, et Mlle Celina Demonn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,208 — Division C — Attendu que Edward Joseph Demonn, Jr., et Frederick Demonn, ont présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans les successions d'Edward Demonn, Lizzie Becker, épouse d'Edward Demonn, et Mlle Celina Demonn, décédés intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner de faire savoir dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN P. SULLIVAN,
EWDARD M. HEATH, Avocats.
jan—24,28fév—2

VENTES A L'ENCAN.

Par ERNEST A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.
PLACEMENT LUCRATIF.

Cottage simple, 2630 rue Philip, entre les rues Clara et Willow.
Cottage double, 2901-2903 avenue Jackson, coin Willow.
Cottage double, 2926-2932 rue Philip, entre les rues Willow et Claiborne.
Cottage simple, 1416 rue Willow, entre Melpomène et Thalia.
Cottage simple, 3024 rue Freemore, entre Claiborne et Derbigny.
Cottage double, 2216-18 rue First, entre Franklyn et Liberté.
Cottage simple, 2819 rue First, entre Willow et Clara.
Cottage double et écurie, 2301-11-13 rue Claiborne, entre Jackson et First.
2 Deux doubles cottages, 2212-15-17-19 rue Philip, entre Franklin et Liberté.

JEUDI, LE 12 FEVRIER 1914 A MIDI,

A la bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, succession de Frederick Weinkemmerer et Jennie Weinkemmerer, son épouse.

Cour Civile de District, Division A, Nos. 105,869 et 96,892.

Par Ernest A. Carrere, encanteur, bureau 806 rue Perdido, Jeudi le 12 février 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, par vertu et en obéissance d'un jugement lu et rendu en cour ouverte, le 19 décembre 1913, et jugement signé en cour ouverte le 6 janvier 1914, par l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, je procederai à vendre à l'encan la propriété suivante décrite à savoir:

1. Un lot de terre avec toutes les améliorations, droits, voies et servitudes, dans le quatrième district de cette ville, dans le carré 391, borné par Philip, First, Clara et Willow, designé comme le lot 15 et mesure d'après le croquis de Pecquet et Crampon, arpenteurs, vingt neuf pieds, quatre pouces et deux lignes, de la devanture sur la rue Philip par une profondeur de quatre vingt onze pieds et neuf pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées comme 2820 rue Philip, et comprennent un cottages simple couvert d'ardoises, retiré, 8 chambres, galeries, hangars, etc., eau de la ville.

2. Un lot de terre avec toutes les améliorations, droits, voies et servitudes, dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet 398, borné par Jackson, Willow, Josephine et Claiborne, mesurant trente pieds de front sur l'avenue Jackson par quatre vingt douze pieds de profondeur entre lignes parallèles, suivant un plan dressé par C. Uncas Lewis, député arpenteur de la, daté du 30 décembre 1908 annexé à un inventaire de la succession de Elisabeth Singer devant John Bassich, Jr., notaire, le dit lot est désigné par la lettre A et forme le coin de l'avenue Jackson et Willow, étant de largeur et de façade entière sur la rue Jackson de trente pieds par quatre vingt douze pieds sur la profondeur d'un lot désigné par le numéro 8 sur un croquis dans l'office de S. Magner, ancien notaire, daté du 8 février 1868, de l'Ilet 398 mesurant originairement 30 pieds de face à l'avenue Jackson, sur 115 pieds, 8 pouces et 4 lignes en profondeur, formant le coin des rues Jackson et Willow, les améliorations comprennent, un double cottage en bois,